

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Session automne 2015

POL8302-10
Théorie des Relations internationales
Lundi 14h00 à 17h00

Professeur : Alex Macleod

Bureau : A-3575

Tél : 514 987-3000 - poste 4663#

Adresse électronique : macleod.alex@uqam.ca

Heures de bureau : mercredi : 10h00-12h00

et sur rendez-vous

Ce séminaire a pour objectif d'assurer une compréhension adéquate du système international dans la période contemporaine, en articulant dans le cadre d'une problématique précise les rapports existants entre les structures économiques et politico-idéologiques nationales et le système international: structure du système international; hégémonie dans la sphère mondiale, périodisation du développement des rapports internationaux; critère du découpage du système international; pouvoir, classes sociales et système international.

Objectifs du séminaire

Dans cette deuxième décennie du vingtième-et-unième siècle il est devenu banal de constater que le système international est en pleine transformation. La chute du bloc communiste, la fin de la guerre froide, les attaques du 11 septembre 2001 et ses suites, la montée de la Chine, les séquelles des « printemps arabes » et l'émergence de l'État islamique, la crise des migrations en Europe, sans parler de la mondialisation, ont complètement bouleversé l'ordre international de l'après-guerre. Certains auteurs vont jusqu'au point d'affirmer que le système westphalien (c'est-à-dire un système international anarchique caractérisé par les rapports conflictuels entre États souverains) vit actuellement une érosion fatale, et pourtant

Face à la complexité de la scène internationale actuelle, la question suivante se pose : comment comprendre cette réalité bouleversée et bouleversante ? Le séminaire vise à aborder quelques pistes théoriques pour que l'on puisse mener une réflexion cohérente sur cette question, en poursuivant un double objectif :

- (1) Analyser des textes en théorie des relations internationales, en termes des quatre composantes de toute théorie en science sociale, c'est-à-dire l'ontologie, l'épistémologie, la méthodologie et la normativité. Chaque séminaire sera organisé autour de la discussion de textes représentatifs d'une approche théorique particulière.
- (2) Provoquer la réflexion sur la façon d'opérationnaliser une théorie en vue de traiter un événement ou une situation, et en particulier en vue de l'élaboration éventuelle du cadre théorique du mémoire de maîtrise.

Le séminaire ne se veut pas donc une simple introduction à la théorie en relations internationales. Il est tenu pour acquis que les étudiant-es inscrit-es au séminaire ont déjà suivi un cours sur le sujet au premier cycle. Toutefois, pour rappeler les points les plus importants des diverses approches théoriques qui seront utilisées, tout le monde est fortement encouragé à lire à l'avance le chapitre du livre de base pertinent, indiqué par un astérisque.

Formule pédagogique

Tous les séminaires, sauf celui de la semaine 14, adopteront la même formule : étude des textes de la semaine en équipe de trois ou quatre étudiant-es à partir de quatre questions parmi celles proposées par les membres du séminaire à l'avance (voir le mode d'évaluation ci-dessous), suivie d'une discussion générale. La première séance proprement dite (semaine 2) sera consacrées à une discussion générale sur la nature de la théorie en relations internationales, à partir de questions posées par le professeur sur des textes choisis. La séance de la semaine 14 sera consacrée à l'évaluation critique de la problématique et des deux approches théoriques adoptées pour le travail de session de chaque membre du séminaire.

Le séminaire fera appel à la participation active de tous et de toutes, ce qui sera reflété dans la répartition de la note finale. Comme la présence est la condition *sine qua non* de la participation, plus d'une absence du séminaire insuffisamment motivée sera considérée comme un abandon du cours.

Enfin, il faut remettre un travail de session, fondé sur une problématique choisie librement, et qui sera analysée en se servant de deux approches théoriques, l'une appartenant aux approches dites « mainstream » et l'autre à celles dites critiques, post-positivistes ou réflexivistes.

Mode d'évaluation

- (1) **Discussion des textes théoriques** : Chaque semaine, à partir de la semaine 3 (le 28 septembre), tous les membres du groupe-cours doivent faire parvenir au professeur, par courriel le dimanche à 12h00 au plus tard, 2 (deux) questions sur chacun des deux textes proposés pour la discussion. Le professeur choisira parmi les questions reçues quatre ou cinq qui feront l'objet d'abord d'une discussion en petit groupe et puis en séance générale.

Le non-respect de l'échéance entraîne automatiquement une note de 0/2,5 pour les textes de la semaine en question. En cas de récurrence, la note globale de l'exercice sera calculée sur 10 et non pas sur 20.

Qualité et pertinence des questions : **20%** (basé sur les 8 meilleures notes)

Qualité et pertinence des interventions au cours de la discussion générale : **25%**

- (2) **Présentation de la problématique et des approches théoriques du travail de session** : Un texte de présentation du travail de session, contenant la problématique, les deux approches théoriques et une brève indication de la façon dont on va les opérationnaliser, d'un maximum de 1000 mots, et une bibliographie préliminaire, doit être remis en version électronique au professeur au moins une semaine avant la date prévue pour la présentation. Le professeur les distribuera aux membres du séminaire aussitôt. **15%**
- (3) **Évaluation critique de la problématique et des approches théoriques** : Le professeur fera parvenir, par courriel, une copie de chaque texte portant sur la problématique et le choix des approches théoriques à tous les membres du séminaire. La répartition des présentations des évaluations critiques se fera au cours de la session. Celle-ci consiste en un commentaire de 5 à 10 minutes, en fonction de la formulation de la problématique et des approches théoriques proposées par l'auteur-e du texte. Le but de ces évaluations critiques n'est évidemment pas de démolir le travail des autres, mais bien d'aider ces derniers à les bonifier en vue de la rédaction de la version finale du travail de session. **5%**
- (4) **Travail de session** : Chaque étudiant-e remettra un travail de recherche sur un sujet de son choix. Il ne doit pas dépasser 30 de pages de texte (références comprises), et respecter les consignes suivantes : police Times Roman ou Times à 12 points, à une interligne et demie, marges de 2,54 cm, alignement justifié. Le système de référence utilisé sera celui dit de « Harvard ». Date de remise : à discuter en classe. **35%**

Note sur les lectures

Les textes à lire se présentent de la façon suivante : les textes précédés d'un astérisque proposent une synthèse de l'approche à discuter et doivent être considérés comme des lectures fondamentales pour bien comprendre l'essentiel du débat, et se destinent surtout à ceux et à celles qui n'ont pas suivi de cours sur la théorie des relations internationales. À une exception près, ces textes sont tirés du livre d'Alex Macleod et de Dan O'Meara (dir.), 2010, *Théorie des relations internationales : contestation et résistance*, 2^e édition, Montréal, Athéna Éditions. Les autres textes sont ceux qui feront l'objet d'une discussion en classe et sont tous disponibles sur le site Moodle du cours (pour accéder à Moodle faites <http://www.moodle.uqam.ca>). Il n'y a donc pas de recueil de textes pour ce cours.

On peut consulter aussi, Tim Dunne, Milja Kurki et Steve Smith (dir.), 2013, *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, 3^e édition, Oxford/New York : Oxford University Press, Dario Battistella, 2013, *Théorie des relations internationales*, 4^e édition, Paris, Presses de Science po, et Alex Macleod, Evelyne Dufault, Frédérick Guillaume Dufour et David Morin (dir.), 2008, *Relations internationales : Théories et concepts*, 3^e édition revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions. Pour une introduction générale aux questions soulevées par la théorie des relations internationales, le livre de Martin Hollis et Steve Smith, 1990, *Explaining and Understanding International Relations*, Oxford : Oxford University Press est toujours d'actualité.

Chaque chapitre du livre de Macleod et O'Meara propose une liste de lectures supplémentaires qui devrait suffire pour la préparation de la partie théorique du travail de session. Vous trouverez aussi à la fin du plan de cours une liste de revues disponibles en ligne à la bibliothèque l'UQAM, et qui sont consacrées complètement ou partiellement à la théorie des relations internationales.

N.B. : Le champ d'études de la théorie des relations internationales est dominé très largement par la littérature rédigée en langue anglaise. Cela signifie qu'en dehors des chapitres du livre de base du séminaire et des textes de la semaine 2, tous les textes à lire et à discuter en classe seront dans cette langue.

Plan des séminaires et des textes à lire

Semaine 1, le 14 septembre : Présentation du plan de cours, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.

Semaine 2, le 21 septembre : Comment aborder la théorie des relations internationales ?

Lectures :

*Macleod, Alex et Dan O'Meara, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations ? » : 1-17

Guzzini, Stefano, 2013, « The ends of International Relations theory: Stages of reflexivity and modes of theorizing », *European Journal of International Relations*, 19, 1: 521-541

Knafo, Samuel, 2008, « Y a-t-il une voie au-delà du positivisme? Les approches critiques et le débat épistémologique en relations internationales », *Études internationales*, 39, 3: 387-410.

Semaine 3, le 28 septembre : Le paradigme hégémonique et ses contestations

Lectures :

*Macleod, Alex, « Émergence d'un paradigme hégémonique » : 19-34.

Smith, Steve, 2002, « The United States and the Discipline of International Relations: "Hegemonic Country, Hegemonic Discipline" », *International Studies Review*, 4, 2: 67-85

Tickner, Arlene, 2003, « Seeing IR Differently: Notes from the Third World », *Millennium*, 32, 2: 295-324

Semaine 4, le 5 octobre : Les approches réalistes

Lectures :

*Macleod, Alex, « Le réalisme classique », « Le néoréalisme » et « Le réalisme néoclassique » : 63-85 ; 87-113 ; 115-129.

Schweller, Randall et Xiaoyu Pu, 2011, « After Unipolarity: China's Vision of International Order in an Era of U.S. Decline », *International Security*, 36, 1: 41-72

Gilpin, Robert, 1996, « No one loves a political realist », *Security Studies*, 5, 3: 3-26

Semaine 5, le 12 octobre : Congé de l'action de grâce – aucun cours

Semaine 6, le 19 octobre : Les approches libérales

Lectures :

*Roussel, Stéphane et Dan O'Meara, « Le libéralisme classique » : 131-152, et Marie-Ève Desrosiers et Justin Massie, « Le néolibéralisme et le débat néo-néo » : 153-176

Kupchan Charles A. et Peter L. Trubowitz, 2007, « Dead Center: The Demise of Liberal Internationalism in the United States », *International Security*, 32, 2 : 7-44

Dodge, Toby, 2013, « Intervention and dreams of exogenous statebuilding: the application of Liberal Peacebuilding in Afghanistan and Iraq », *Review of International Studies*, 36, 5: 1189-1212

Semaine 7, le 26 octobre : Semaine de lecture – aucun cours

Semaine 8, le 2 novembre : Les approches constructivistes (1) Le constructivisme conventionnel

Lectures :

*O'Meara, Dan, « Les constructivismes » : 243-268

Hopf, Ted, 1998, « The Promise of Constructivism in International Relations Theory », *International Security*, 23, 1 : 171-200

Copeland, Dale, 2000, « The Constructivist Challenge to Structural Realism », *International Security*, 25, 2: 187-212

Semaine 9, le 9 novembre : Les approches constructivistes (2) les constructivismes critiques

Lectures :

*Macleod, Alex, 2004, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Cultures & Conflits*, 54: 13-51

Weldes, Jutta, 1996, « Constructing National Interests », *European Journal of International Relations*, 2, 3; 275-318

Wiener, Antje et Uwe Puetter, 2009, « The Quality of Norms is What Actors Make of It. Critical Constructivist Research on Norms » *Journal of International Law and International Relations*, 5, 1: 1-16

Semaine 10, le 16 novembre : Les approches marxistes

Lectures :

*O'Meara, Dan : « La théorie marxiste » : 195-219

Cox, Robert W., « Gramsci, Hegemony and International Relations: An Essay In Method », *Millennium*, 12, 2: 162-175

Wallerstein, Immanuel M., 2000, « Globalization or the Age of Transition ? A Long-Term View of the Trajectory of the World System », *International Sociology*, 15, 2: 251-267

Davenport, Andrew, 2013, « Marxism in IR: Condemned to a Realist fate? », *European Journal of International Relations*, 19, 1: 27-48

N.B. Vous ne devez préparer qu'une seule question sur chacun de ces 3 textes

Semaine 11, le 23 novembre : Les approches poststructuralistes

Lectures :

*Grondin, David : « Le poststructuralisme » : 315-338

Walker, R.B.J., 2005, « L'international, l'impérial, l'exceptionnel », *Culture et Conflits*, 58: 13-51

Doty, Roxanne Lynn, 2007, « States of Exception on the Mexico–U.S. Border: Security, “Decisions,” and Civilian Border Patrols », *International Political Sociology*, 1, 2: 113-137

Semaine 12, le 30 novembre : Les approches féministes

Lectures :

*D'Aoust, Anne-Marie : « Les approches féministes » : 339-364

Tickner, J. Anne, 1997, « You Just Don't Understand: Troubled Engagements Between Feminists and IR Theorists », *International Studies Quarterly*, 41, 4: 611-633

Keohane, Robert O., 1998, « Beyond Dichotomy: Conversations between International Relations and Feminist Theory », *International Studies Quarterly*, 42, 1: 193-198

Tickner, J. Ann, 1998, « Continuing the Conversation... », *International Studies Quarterly*, 42, 1: 205-210

Kantola, Johanna, 2007, « The Gendered Reproduction of the State in International Relations », *British Journal of Politics and International Relations*, 9, 2: 270-283

N.B. Vous ne devez préparer qu'une seule question sur chacun de ces 4 textes

Semaine 13, le 7 décembre : Les perspectives postcoloniales

Lectures :

*Benessaïeh, Afef : « La perspective postcolonial » : 365-378

Sajed, Alina, 2012, « The post always rings twice? The Algerian War, poststructuralism and the postcolonial in IR theory », *Review of International Studies*, 38, 1: 141-163

Grovogui, Siba N., 2002, « Postcolonial Criticism: International reality and modes of inquiry », dans Greta Chowdry et Sheila Nair (dir), *Power, Postcolonialism and International Relations: Reading race, gender and class*, Londres et New York, Routledge : 33-55

Ayoob, Mohammed, 2002, « Inequality and Theorizing in International Relations: The Case for Subaltern Realism », *International Studies Review* 4, 3 : 27-48

N.B. Vous ne devez préparer qu'une seule question sur chacun de ces 3 textes

Date-limite pour la remise des textes (électroniques) de présentation de la problématique et des approches théoriques du travail de session.

Semaine 14, le 14 décembre : Présentation de la problématique et des approches théoriques des travaux de session

Semaine 15, le 21 décembre : La synthèse en théories des Relations internationales : possible ? Souhaitable ?

Lectures :

Checkel, Jeffrey T., 2010, « Theoretical Synthesis in IR: Possibilities and Limits », *Simons Papers in Security and Development*, 6

Sil, Rudra et Peter J. Katzenstein, 2010, « Analytic Eclecticism in the Study of World Politics: Reconfiguring Problems and Mechanisms across Research Traditions ». *Perspectives on Politics* 8, 2: 411-31.

Voici une liste de quelques revues complètement ou partiellement consacrées à la théorie des relations internationales, et disponibles en ligne à l'UQAM (normalement disponible au moins jusqu'à la dernière année de publication) :

American Political Science Review	International Studies Review
Cambridge Review of International Affairs	International Theory
Cooperation and Conflict	Journal of International Relations and Development
Critique internationale	Millennium
Études internationales	Raisons politiques
European Journal of International Relations	Review of International Studies
International Organization	Security Dialogue
International Political Sociology	Security Studies
International Politics	World Politics
International Security	
International Studies Quarterly	

Et n'oubliez pas la revue française *Culture & Conflicts*, qui ne se trouve pas à la bibliothèque de l'UQAM, mais qui est disponible (et téléchargeable) en ligne à : www.conflicts.org

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Évaluation des enseignements

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 23 novembre et le 6 décembre 2015 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.